



DÉPARTEMENT DE L'YONNE – CANTON DE JOIGNY

MAIRIE de

VILLEVALLIER (89330)

## AFFICHAGE LÉGAL DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024

L'An deux mil vingt-quatre le treize du mois de septembre, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt et un août deux mil vingt-quatre s'est réuni en salle polyvalente – rue Blanchard sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GRILLET-AUBERT, Maire de VILLEVALLIER

Etaient présents : M. GRILLET-AUBERT Jean-Marc ; M. PETIT Manuel ; Mme KUBASIK Céline ; M. COUTIN Cyrille ; M. DELSALLE Grégory ; M. LIVET Jacky ; Mme PEREIRA Nadia ; Mme VILLEVAUDÉ Maryse

Absents (es) excusés (es) : Madame BROCARDI Odile donne pouvoir à Monsieur GRILLET AUBERT ; Monsieur PROVOST Éric donne pouvoir à Monsieur DELSALLE

Secrétaire de séance : Mme Céline KUBASIK

## ORDRE DU JOUR

- Abrogation du transfert au SDEY de la compétence optionnelle « 4.3.2 La maîtrise d'ouvrage des renouvellements d'installation et des installations nouvelles »  
**Adopté à l'unanimité**
- Convention financière entre les communes de Saint Julien du Sault et Villevallier : Tarification du service scolaire, petite enfance, jeunesse pour les enfants domiciliés à Villevallier  
**Adopté à l'unanimité**
- Convention CDG89 : Rapport Social Unique 2023 à façon  
**Adopté à l'unanimité**
- ONF : État d'assiette et destination des coupes de bois 2025  
**Adopté à l'unanimité**

Villevallier, le 18 septembre 2024

